

PÔLE SANTÉ Ressources

Première approche de l'activité du Pôle Santé d'AGIR

A - Structuration du Pôle

COLLÈGE DE RÉFÉRENTS SANITAIRES

L'un ou l'autre suivant disponibilité peut être contacté en cas de besoin pour orienter, diriger, accompagner et mettre en relation avec la responsable du Pôle humanitaire... Ce sont les :

- Docteur Robert Pariente 06 23 15 11 95
- et
- Docteur Xavier Carrard 06 75 78 88 31

B - Partenaires

La Croix-Rouge

Docteur Responsable du Pôle Humanitaire

Madame Dominique Marchasson :

Tel : 04 42 21 45 84

Courriel : acsf.suzanne-perouse@croix-rouge.fr

Centre de santé Suzanne Pérouse au Pôle humanitaire de la ZAC

7 rue Dieuloufet

13100 Aix-en-Provence

Autobus : N° 8 (Arrêt L'Horloge) - Aller et retour

Consultations médicales :

lundi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h **sans** rendez -vous.

Consultation gynécologique

Association Gynécologues sans Frontières

Le lundi tous les 15 jours (appeler le centre)

Consultations avec l'assistante sociale :

Mercredi de 10h à 12 h **sur** rendez-vous.

Préciser lorsque vous accompagnez un migrant que vous êtes au Collectif AGIR

- Le centre de Santé de la Croix-Rouge est notre principal partenaire de travail en réseau.
- Toute migrante, tout migrant peut être amené(e) ou aller **spontanément** au Centre de santé aux heures d'ouverture.

Il est souhaitable, dès son arrivée, que tout migrant soit accompagné au centre, pour une simple consultation médicale. Ainsi pourra être mis en place un suivi médical, si nécessaire, lors d'une seconde consultation en un lieu déjà connu. Les dossiers resteront totalement confidentiels, garantis par le secret médical.

- Le centre a aussi un rôle de pro-pharmacie et peut délivrer gratuitement tous les médicaments courants, remboursables.
- Une infirmerie est équipée pour : pansements, injections, etc.
- Une convention lie le centre de santé à l'hôpital d'Aix-en-Provence où les patients peuvent bénéficier de toutes les spécialités et de tous les examens en passant par le Centre.

VACCINATIONS

Centre de vaccinations - 3 avenue Paul Cézanne ou 2 ter avenue Philippe Solari
- Aix en Provence -

Les relations sont harmonieuses avec la Protection maternelle et infantile (PMI) et avec le Centre de lutte antituberculeuse (CLAT)

Dès que le demandeur d'asile a obtenu des droits, le centre de la Croix-Rouge n'est, sauf exception, plus justifié.
Le patient doit rentrer dans le droit commun si possible.

Liste (susceptible de modifications) des intervenants au Centre de santé :

- 10 Médecins généralistes
- 3 médecins spécialistes sur rdv
 - Un Pédiatre sur rdv
 - Un Psychiatre
- Un Pharmacien :
- 9 Infirmières et infirmiers

Intervenants à titre personnel

En dehors des médecins qui consultent à la Croix-Rouge, des spécialistes acceptent de recevoir gratuitement des migrants sans couverture sociale (rhumatologues, dermatologues, gynécologues, psychiatres...).

Il convient que ces patients soient adressés à ces spécialistes avec une lettre d'introduction faite par un médecin référent ou du centre de santé de la Croix-Rouge.

Liste (susceptible de modifications) de spécialistes hors Pôle humanitaire :

- Gynécologie : Coux Françoise 04 42 26 25 38

18/12/23



8 rue de la Mule noire 13100
Aix-en-Provence
o Obstétrique : Hôpital
o Rhumatologie : Pariente Daniel
o Cardiologie : Centre hospitalier et Docteur Chostakoff
François o Neurologie : Centre hospitalier (Docteur
Bonneyoy)

Médecine bucco-dentaire :

- Centre Hospitalier (mais les délais sont assez longs)
- Centre dentaire de l'Hôpital Montperrin (pour les soins de base) ▪ TEL 06 62 03 32 48 (cf Fiche consultation bucco dentaire)

(Être prudent et ne pas surcharger les dentistes de demandes, au risque de refus définitif.)

Conclusions :

Cette structuration du Pôle santé nécessite d'être bien évidemment complétée, développée, et enrichie au fur et à mesure. Il existe également des accords simples avec la PMI et le Planning familial autour de la contraception (voire des interruptions de grossesse si nécessité).

Xavier Carrard pour Le Pôle Santé